

Contrebande et contrebandiers

Autor(en): **H.L.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

•Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Mier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avons entendu raconter maintes fois de si étranges choses sur la contrebande et les contrebandiers dans le Jura, que nous avons prié un de nos amis de la Vallée de Joux, d'ailleurs fort bien renseigné, de nous écrire à ce sujet un article pour le *Conteur*. C'est donc à son aimable obligeance que nous devons les curieux détails qu'on va lire et qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Contrebande et contrebandiers.

Vous souvient-il, cher lecteur, du *Lac de Gers*, le dramatique autant que spirituel récit de Tœpfer, dans ses *Nouvelles genevoises*? Vous savez de quelle belle manière il y arrange douanes et douaniers, sans parler des contrebandiers, gens sympathiques, si l'on veut, mais qu'il ne faut pas aller chicaner dans leurs courses à travers la montagne. — Ne craignez pas, j'ai trop horreur des pédants pour m'attarder à des souvenirs littéraires. Mais, est-ce bien ma faute si, chaque fois que j'ai rencontré des contrebandiers et des douaniers, j'ai songé aux sacs de poudre et à la formidable explosion que vous savez. Si les contrebandiers ne sont plus les terribles personnages de Tœpfer, s'ils se sont quelque peu policés, ils n'en continuent pas moins leur lucratif mais périlleux métier. Certaines maisons de notre canton pourraient en dire bien plus long qu'on ne le croit généralement, si elles daignaient entr'ouvrir les pages de leur grand-livre. Il en est même qui ne craignent pas, à l'occasion, de confier de très fortes commissions à des entrepreneurs de contrebande.

Le Jura, vous le savez tous, est composé d'une série de vallées, ou de *combès*, comme l'on dit ici, parallèles les unes aux autres, et qui vont s'élargissant et s'abaissant toujours plus, à mesure que l'on s'avance à l'ouest vers les plaines de la Franche-Comté.

Du lac de Joux au sommet du Risoux, le sol ne s'élève pas, comme on le croit communément, d'une manière uniforme; la pente est coupée par plusieurs de ces combes, peu profondes, il est vrai, où la forêt et le pâturage se disputent éternellement le terrain, la première envahissant toujours, le second résistant de son mieux, aidé dans ses efforts par l'homme, qui ne se lasse pas d'arracher et de brûler des milliers de petits sapins croissant où ils n'ont que faire.

Parfois, si vous parcourez ces vastes solitudes, vous êtes surpris de rencontrer, au milieu d'un petit enclos, une maisonnette avec enseigne: *Café du Risoux, Café Français*, etc. Bien souvent, le peintre, n'ayant laissé perdre aucune place sur la planche, vous apprend que vous trouverez là, non-seulement des rafraichissements, mais encore les provisions de tout genre dont votre cuisinière a besoin, épices, café, sucre, etc. Et, pour vous, du tabac à rendre jaloux un pacha.

Qu'est-ce donc que cela et quels peuvent être les clients d'une échoppe aussi éloignée de la masse des humains? Pour vendre, il faut des acheteurs et il n'est guère dans les mœurs d'établir une vitrine là où personne ne viendra s'arrêter. Mais entrez donc, je vous prie; la

course que vous venez de faire doit vous avoir desséché les glandes salivaires, et quelques verres de bon vin rouge seront, je n'en doute pas, les bienvenus.

La pièce où vous pénétrez est souvent une chambre ordinaire de paysans. Un lit majestueux à l'angle; près de la fenêtre un établi d'horlogère ou de pierriste, et au milieu, une table un peu plus longue qu'il n'est de coutume. Pour hôtes, si vous êtes au milieu du jour, quelques paysans, parfois des enfants et même des femmes que vous reconnaissez bientôt à leur accent bourguignon. Prudents et réservés d'abord, ils s'assureront que vous n'êtes pas un gabelou déguisé ou quelque mouchard en quête d'une prime. Si vous leur parlez franchement, et si vous savez leur inspirer confiance en leur prouvant que vos intentions ne sont nullement policières, alors les langues se délieront et vous saurez tout ce que vous désirerez connaître et plus encore, sur la famille, les relations, les amis de vos interlocuteurs. Ah! ils ne sont guère cachottiers, nos bons voisins les Bourguignons, et ce doit leur être une dure contrainte de ne pas raconter aux douaniers, qui sont tous leurs amis, combien souvent il les ont joués. Ce sont souvent des paysans pauvres résidant pendant l'été dans les chalets les plus rapprochés de la frontière suisse. Contraints de se rendre plusieurs fois par semaine au chef-lieu de leur commune, ils en profitent pour faire un petit commerce illicite de tabac et de sucre surtout.

Ils portent eux-mêmes, dans leurs poches, ce qu'ils ont promis à leurs clients et qu'ils ont été acheter le matin même au magasin des contrebandiers. Leurs trucs sont très simples, les douaniers les connaissent mieux que personne, mais la frontière est trop étendue pour qu'ils n'aient pas bien des chances de passer inaperçus, et, en cas de surprise, le petit paquet a bientôt fait de disparaître.

Ce n'est là que la menue monnaie de la contrebande, et s'ils n'avaient que ces clients-là, nos négociants ne feraient guère de bénéfices. La grosse contrebande est bien plus intéressante. C'est en automne que les opérations ont lieu. Les maisons dont je parlais tout à l'heure envoient des ballots tout prêts de 50 kg. chacun, soigneusement empaquetés dans de la grosse toile et munis chacun d'une paire de bretelles spéciales. On serait étonné de tout ce que peut contenir ce petit cube de toile ne mesurant guère plus de 0,40 centimètres de côté: tabac de tout genre, épices, thé, chocolat, rien n'y manque. L'entrepreneur engage un certain nombre de passeurs, italiens pour la plupart, qui logent chez le négociant suisse, attendant une occasion favorable pour traverser la montagne et pour pénétrer en France. Vous les verrez alors accoudés sur la grande table du cabaret buvant force rasade d'eau-de-vie de gentiane et jouant à la morra.

Si la nuit est tombée, si le vent souffle avec furie, chassant une pluie froide, avant-coureur de la neige prochaine, l'on se hâte: les gabelous savent bien qu'il faut ouvrir l'œil pendant

ces nuits-là. Presque toujours l'on passe sans que rien ne les ait avertis. Bien souvent l'expédition est précédée d'un chien que l'on envoie quelques heures avant et qui va son chemin tout seul. Il est lui-même chargé presque autant qu'un homme.

Dressés à cet effet, ces animaux font preuve d'une intelligence vraiment surprenante. Courant de préférence le long des haies de noisetiers, évitant avec soin de faire du bruit, s'arrêtant pour dépister les douaniers et les flairant bien avant que ceux-ci se soient doutés de leur présence, ils arrivent presque toujours à destination, avertissant ainsi le propriétaire chez qui les ballots vont être déposés, de l'arrivée d'un convoi. Parfois le compare lui-même se met en route, non pour chercher à rencontrer la troupe des passeurs, mais plutôt, si besoin est, pour amener les douaniers sur une fausse piste.

Très souvent, je l'ai dit, les expéditions sont heureuses; quelquefois cependant l'alarme est donnée. L'important alors est de sauver non le ballot, que l'on abandonne instantanément, mais sa personne même. Il y eut jadis des batailles sanglantes, et plus d'un pauvre diable d'Italien n'est plus jamais sorti de la prison-hôpital où il fut enfermé après sa capture. C'est chose surprenante que pareil événement ne soit pas plus fréquent, surtout lorsqu'on songe au formidable cordon de douaniers veillant sur les frontières.

Par suite de la politique protectionniste adoptée depuis quelques années, le gouvernement français dut tripler le nombre de ses gardes. Chaque commune frontière fut pourvue d'un poste d'au moins 14 à 15 hommes, anciens soldats médaillés, pour la plupart gens aguerris par les campagnes coloniales; et ces postes se succèdent à 15 ou 20 minutes de distance tout au plus. Cela ne suffisait plus, on parqua nos voisins en trois zones parallèles, larges d'une dizaine de kilomètres, gardées chacune d'un corps de douaniers presque aussi complet que celui de l'extrême frontière. Défense fut faite de transporter des marchandises d'une zone à l'autre sans les faire contrôler et payer les droits d'octroi.

Nos voisins de Mouthé et de Rochejan ont la satisfaction de ne payer le sucre que deux fois plus cher que chez nous, mais il leur est interdit de faire bénéficier de cette faveur leurs concitoyens de l'Abergement ou de St-Point.

Pour qu'une expédition soit fructueuse, il faut donc traverser trois lignes successives de gabelous et s'avancer au moins 30 kilomètres à l'intérieur du pays, à travers monts et vaux, par une pluie torrentielle souvent, et cela pour gagner la modique somme de 20 francs et les rasades supplémentaires.

Si tout a réussi à souhait, nos hommes s'en reviennent de grand jour, chantant à la barbe des douaniers. Et l'on recommencera la nuit suivante si le temps est propice.

H. L. A.